



The National
Autistic Society

Autisme: guide pour le personnel et les agents de police

Jusqu'à ce que tous comprennent

En quoi ce guide peut-il vous aider ?

Plus de 1% de la population est concerné par l'autisme. En tant qu'agent de police, il est plus que probable que vous rencontriez à un moment donné de votre carrière une personne qui soit sur le spectre autistique.

Cela peut aussi inclure des personnes autistes qui n'ont pas encore reçu de diagnostic.

Ce guide présente des informations d'ordre général sur l'autisme et a pour but d'aider l'ensemble des agents et du personnel de police susceptibles d'entrer en contact avec des enfants ou adultes autistes au cours de l'exercice de leurs fonctions, en vertu de la loi sur l'égalité de 2010 (*Disability Discrimination Act 1995*, Irlande du Nord).

Il a été conçu pour servir d'ouvrage de référence à utiliser de façon régulière.

Sommaire

Qu'est-ce que l'autisme ?	2
Différentes appellations	4
Caractéristiques de l'autisme	4
Étude de cas	8
Reconnaître et approcher des personnes autistes	9
Signes indiquant qu'une personne est peut-être autiste	10
Réactions des policiers : à faire et à ne pas faire	11
Arrestations et gardes à vue	13
L'arrestation	14
À faire et à ne pas faire pendant l'arrestation	14
Bien agir avec une personne autiste en garde à vue	15
À faire et à ne pas faire en garde à vue	16
Interroger des victimes, témoins ou suspects autistes	17
Avant l'interrogatoire	18
À faire et à ne pas faire pendant l'interrogatoire	19
Étude de cas	20
Pendant l'interrogatoire	20
À faire et à ne pas faire pour le déroulement de l'interrogatoire	25
Adultes appropriés (AAs) et intermédiaires	27
Qu'est-ce qu'un Adulte Approprié ?	28
Qu'est-ce qu'un intermédiaire ?	28
Aide et soutien	30
Société Nationale de l'Autisme	31
Association Nationale de l'Autisme dans la Police (NPAA)	31



Qu'est-ce que l'autisme ?

Qu'est-ce que l'autisme ?

L'autisme est un handicap développemental inné et permanent qui affecte la façon dont les gens perçoivent le monde et interagissent avec autrui.

Les personnes autistes voient, entendent et ressentent le monde différemment des autres personnes. Quand l'on est autiste, on l'est pour la vie ; l'autisme n'est pas une maladie ou une affection et ne peut pas être « soigné ». Souvent, ces personnes considèrent qu'être autiste constitue un aspect fondamental de leur identité.

L'autisme se manifeste sous la forme d'un spectre. Toutes les personnes autistes partagent certaines difficultés, mais le fait d'être autiste va les toucher de manière différente. Certaines personnes autistes peuvent aussi avoir des difficultés d'apprentissage, souffrir de troubles mentaux ou d'autres affections, ce qui signifie que les personnes vont avoir besoin de niveaux de soutien différents. Toutes les personnes situées sur le spectre autistique peuvent apprendre et évoluer. Avec un soutien approprié, toutes peuvent mener une vie plus épanouissante en suivant leurs propres choix.

Différentes appellations

Au fil des ans, différentes appellations ont été utilisées pour évoquer l'autisme, notamment troubles du spectre autistique (TSA), troubles du spectre de l'autisme, autisme classique, autisme de Kanner, trouble envahissant du développement (TED), autisme à haut niveau de fonctionnement (AHN), syndrome d'Asperger et syndrome d'évitement pathologique des demandes (PDA). Certains adultes autistes utilisent d'autres termes pour se décrire, tels que « autiste », « autie » ou « aspie ».

Caractéristiques de l'autisme

Souvent, les personnes autistes n'ont pas « l'air » handicapées. Certains parents d'enfants autistes disent que les gens pensent juste que leur enfant est mal élevé, tandis que des adultes autistes se considèrent comme incompris.

Les caractéristiques de l'autisme varient d'une personne à l'autre, mais pour qu'un diagnostic soit établi, on trouvera généralement chez la personne le fait d'avoir :

- des difficultés persistantes au niveau de la communication et des interactions sociales
- des comportements répétitifs et des intérêts spécifiques, avec activités ou intérêts présents dès la petite enfance, dans la mesure où ces derniers « limitent et nuisent au bon fonctionnement du quotidien »

Difficultés dans la communication et les interactions sociales

Les personnes autistes connaissent des difficultés quand il s'agit d'interpréter le langage verbal et non-verbal, comme par exemple les gestes et le ton de la voix. Beaucoup comprennent le langage de façon très littérale, et croient que les gens pensent toujours ce qu'ils disent. Ils peuvent avoir des difficultés à utiliser ou comprendre :

- les expressions du visage
- le ton de la voix
- les plaisanteries et l'ironie

Certains peuvent ne pas parler, ou avoir un langage assez restreint. Souvent, ils comprennent plus de choses dans ce qu'on leur dit que ce qu'ils sont capables d'exprimer, mais peuvent cependant avoir du mal avec les approximations ou les concepts abstraits. Certaines personnes autistes préfèrent ou trouvent un bénéfice à utiliser des moyens de communication alternatifs, tels que la langue des signes ou les symboles visuels. Certains sont capables de communiquer très efficacement sans parler.

D'autres ont de bonnes compétences linguistiques et s'expriment très bien, mais ils peuvent aussi avoir du mal à comprendre les attentes des autres personnes dans le cadre de la conversation, pouvant répéter ce que vient de dire leur interlocuteur (c'est ce qu'on appelle l'écholalie) ou parler longuement de leurs propres intérêts spécifiques. Il est possible de voir une personne autiste s'exprimer sans difficultés et comprendre ce que vous lui dites, mais elle peut néanmoins avoir besoin d'aide (par ex. quand la conversation prend un tour plus complexe ou est centrée sur un sujet qui les rend très anxieux).

Plus une personne autiste est anxieuse, plus elle aura besoin d'aide, et plus le risque d'incompréhensions sera élevé.

Les personnes autistes peuvent avoir du mal à nouer des amitiés. Certains souhaitent interagir avec d'autres personnes et se faire des amis, mais peuvent ne pas savoir comment s'y prendre.

Des comportements, activités ou intérêts spécifiques et répétitifs

Des comportements répétitifs et des routines

Le monde peut sembler un endroit très imprévisible et déroutant pour les personnes autistes, qui s'appuient souvent sur une routine quotidienne afin de savoir ce qui va se passer tous les jours. Ils peuvent vouloir toujours faire le même trajet entre leur domicile et leur lieu de travail ou l'école, ou bien manger exactement les mêmes choses au petit-déjeuner.

Recourir à des règles peut aussi constituer un aspect important. Il peut être difficile pour une personne autiste d'adopter sur une chose une approche différente une fois qu'on leur a enseigné la « bonne » manière de faire. Les personnes sur le spectre autistique peuvent ne pas se sentir à l'aise avec l'idée de changement, mais elles sont capables de mieux gérer cela si elles peuvent s'y préparer à l'avance.

Des intérêts extrêmement ciblés

Bon nombre d'autistes ont des intérêts extrêmement poussés et ciblés, le plus souvent dès leur plus jeune âge. Ces derniers peuvent changer au fil du temps ou durer toute la vie, et concerner autant l'art que la musique, les trains ou les ordinateurs. L'intérêt peut parfois se révéler inhabituel.

Sensibilité sensorielle

Les personnes autistes peuvent également expérimenter une hypersensibilité ou une hyposensibilité au niveau du bruit, du toucher, du goût, de l'odorat, de la lumière, des couleurs, des températures ou de la douleur.

On peut citer l'exemple de certains environnements sonores qui, ignorés ou filtrés par les autres personnes, peuvent être perçus par les autistes comme insupportablement bruyants ou gênants.

Tout cela peut être source d'anxiété voire même de douleur physique. Les autistes peuvent également être fascinés par les lumières ou des objets qui tournoient.

Effondrement autistiques

Un effondrement autistique (« meltdown ») est une « réponse très violente à des situations de surcharge ». Il a lieu quand la personne est complètement submergée par la situation dans laquelle elle se trouve et perd temporairement le contrôle de son comportement. Cette perte de contrôle peut s'exprimer verbalement (par ex. par des cris, des hurlements, des pleurs) ou physiquement (par ex. par des coups, des attaques, des morsures).

Un effondrement est différent d'une crise de colère. Ce n'est pas un « mauvais » comportement. Quand une personne est complètement dépassée par les événements, et qu'il lui est difficile, de par son état, de l'exprimer d'une manière appropriée, il est compréhensible que cela aboutisse à un effondrement.

Les effondrements ne sont pas le seul moyen par lequel une personne autiste peut exprimer sa surcharge. D'autres comportements, moins explosifs mais tout aussi courants, peuvent aussi se manifester, comme refuser les interactions, se mettre en retrait dans le cas de situations jugées éprouvantes, ou éviter entièrement ces dernières.

Repérer un effondrement imminent

Nombre d'autistes vont montrer des signes de détresse avant de subir un effondrement, parfois appelés également le « stade grondement de tonnerre ». Ils peuvent commencer à montrer des signes d'anxiété comme faire les cent pas, chercher à se rassurer en posant des questions en boucle ou afficher des signes physiques comme le fait de se balancer.

À ce stade, il peut encore y avoir une chance d'éviter un effondrement. On peut notamment envisager comme stratégies le fait de : faire diversion, distraire la personne, l'aider à utiliser des techniques d'apaisement comme manipuler de petits objets ou écouter de la musique, éliminer toute forme de déclencheur potentiel, et rester soi-même calme.

Comment réagir face à un effondrement

Il faut éviter de leur crier des ordres directs, et opter pour une approche calme et détendue :

- donnez un peu de temps à la personne ; se remettre d'une surcharge informationnelle ou sensorielle peut lui prendre un certain temps
- demandez-lui (ou à ses proches ou amis) s'il va bien, en lui laissant le temps nécessaire pour répondre
- essayez de créer un espace calme et sécurisé : demandez aux badauds de ne pas observer la scène et de circuler, coupez la musique forte et éteignez les lumières vives – essayez de diminuer toutes les sources de surcharge cognitive auxquelles vous pourriez penser -.

Etude de cas n°1: Police du HAMPSHIRE

Un jeune homme a été arrêté pour une série d'agressions à caractère raciste envers le personnel médical d'un hôpital public. Il s'y trouvait à cause d'un problème médical d'ordre physique. A chaque fois qu'un membre du personnel noir ou asiatique s'approchait de lui, il s'en prenait à lui et se mettait à lui crier dessus. Il se montrait calme et obéissant avec le personnel blanc.

Sa mère ne savait pas expliquer pourquoi il avait une telle réaction face aux minorités ethniques visibles.

Nous avons fait appel à un organisme local consacré à l'autisme qui lui a parlé afin de déterminer ce qui se passait. Ils ont découvert que si, d'un côté, il comprenait ce que disaient des personnes ayant le même accent local (du sud) que lui, de l'autre, il avait beaucoup de mal à comprendre les personnes avec des accents différents. Dans le cas de personnes lui parlant avec un très fort accent, il ne comprenait rien à ce qui lui était dit.

Par conséquent, lorsqu'il voyait quelqu'un qu'il pensait ne pas pouvoir comprendre, il prenait peur, se sentait contrarié, et réagissait alors de manière violente. Il n'était pas en mesure de verbaliser son anxiété, et avait associé dans son esprit les membres du personnel noirs ou asiatiques et son incapacité à communiquer.

Nous avons élaboré pour lui un papier officiel afin d'expliquer le fait qu'il devait, dans la mesure du possible, parler à quelqu'un ayant un accent local.

Reconnaître et approcher des victimes, témoins ou suspects autistes

Reconnaître et approcher des victimes, témoins ou suspects autistes

Chaque personne autiste est différente, et il n'est pas toujours facile au début de déterminer si une personne l'est. Cependant, si le comportement et les réactions d'une personne semblent inhabituels, il faut se demander dans quelle mesure cette personne pourrait être autiste.

Les procédures recommandées pour approcher et parler à des personnes autistes sont similaires à celles que vous utiliseriez pour approcher n'importe quelle autre personne potentiellement vulnérable dans une situation stressante.

Signes indiquant qu'une personne est peut-être autiste

Le comportement de la personne

De nombreuses personnes autistes n'ont pas reçu un diagnostic officiel, ou peuvent ne pas savoir elles-mêmes qu'elles sont autistes. D'autres peuvent faire le choix de ne pas révéler qu'elles se situent sur le spectre autistique.

Vous pouvez penser qu'une personne est potentiellement autiste parce qu'elle présente les caractéristiques suivantes :

Est-ce que la personne à laquelle vous avez affaire...

- établit le contact visuel (ou ne le fait pas) de façon inhabituelle, et a un comportement inapproprié, imprévisible ou inhabituel ?
- semble avoir des difficultés à vous comprendre ?
- trouve difficile de vous parler ?
- répète ce que vous ou une autre personne lui dites ?
- se montre très honnête, au point d'être impoli ou grossier ?
- semble inhabituellement anxieux, agité, voire même effrayé par vous ?
- présente un comportement avec des côtés répétitifs, obsessionnels ?
- se montre très sensible au son, à la lumière ou au toucher ?
- semble ne pas réaliser les conséquences de ce qu'elle a pu faire ?

Ce sont tous là des signes indiquant que la personne est peut-être autiste.

Réaction des policiers : à faire et à ne pas faire

À faire

- ✓ Veiller à ce que la situation reste **calme**.
- ✓ Être conscient que votre **comportement** ou **vos paroles peuvent être source de confusion** pour une personne autiste, de la même manière que certains comportements autistes peuvent vous sembler inattendus.
- ✓ Si possible, couper les sirènes ou les gyrophares.
- ✓ Voir si la personne est blessée, **de la manière la moins invasive possible**. Les personnes autistes peuvent ne pas vous signaler une blessure ou même ne pas en être elles-mêmes conscientes, de par une sensorialité différente.
- ✓ **Expliquez clairement la situation** et les questions que vous allez poser. Si vous amenez la personne à un autre endroit, expliquez-lui clairement où et pourquoi vous l'emmenez.
- ✓ Utilisez des **aides et supports visuels**, comme des dessins ou des photos, afin d'expliquer ce qui se passe. Si la personne peut lire, mettre par écrit les informations peut se révéler utile. Les personnes autistes comprennent souvent mieux les informations visuelles que les paroles orales.
- ✓ Conservez un langage **clair, simple et concis** : recourez à des phrases courtes et à des demandes directes.
- ✓ Accordez-lui du **temps supplémentaire** pour répondre.
- ✓ Utilisez **le nom de la personne** au début de chaque phrase, de façon à ce qu'elle sache que vous vous adressez à elle. Donnez des instructions claires et directes, étape par étape ; exemple : « Jacques, sortez de la voiture s'il vous plaît ».
- ✓ Posez des **questions directes, claires et ciblées sur une chose à la fois** pour éviter de semer la confusion. Une personne autiste est susceptible de répondre à votre question sans comprendre les implications induites par son discours, ou elle peut acquiescer à ce que vous dites simplement parce qu'elle croit que c'est ce que l'on attend d'elle.

- ✓ Ne le prenez pas mal si la personne vous **semble trop proche**. Les personnes autistes peuvent ne pas comprendre la notion d'espace personnel. Elles peuvent envahir le vôtre, ou avoir elles-mêmes besoin d'un espace personnel plus grand.

À ne pas faire

- ✗ Tenter **d'empêcher la personne de s'auto-stimuler** (flapping), de se balancer, ou de faire d'autres mouvements répétitifs – cela peut faire partie d'une stratégie visant à se calmer soi-même.
- ✗ Les personnes autistes sont susceptibles d'avoir avec elles un **objet qui les rassure**, comme un bout de ficelle ou de papier. Le leur enlever peut augmenter leur anxiété et leur désarroi, il n'est donc pas recommandé de le faire sauf nécessité impérieuse.
- ✗ **Toucher la personne ou utiliser les menottes** si la situation n'est pas dangereuse ou n'engendre pas de menace vitale, étant donné que les autistes peuvent avoir des réactions de stress intense à cause de leur sensibilité aiguë et exacerbée.
- ✗ **Élever la voix**.
- ✗ **Être sarcastique, ironique ou recourir à des figures de style**. Les personnes autistes peuvent prendre les choses au pied de la lettre, ce qui peut créer de profonds malentendus. Voici par exemple quelques expressions pouvant semer la confusion chez quelqu'un interprétant ce qui est dit au premier degré : « Tu me fais marcher », « Tu as retourné ta veste ? », « Ça m'a tapé dans l'œil ».
- ✗ S'attendre à ce que la personne **réponde immédiatement** à vos questions ou vos instructions, étant donné qu'elle peut avoir besoin de temps pour intégrer ce que vous lui avez dit. Laissez-lui suffisamment de temps pour répondre.
- ✗ Interpréter le fait que la personne **évite le contact visuel** comme un signe d'impolitesse ou un indice suspect.
- ✗ Considérer qu'elle fait preuve d'impolitesse ou d'insolence en **répétant comme un perroquet ce que vous dites**. Une réaction de ce type peut être de l'écholalie (répétition d'une question ou d'une phrase), assurez-vous donc que la personne a bien compris votre question.



Arrestations et gardes à vue

Arrestations et gardes à vue

Être arrêté(e) et mis(e) en garde à vue (surtout dans une cellule), même pour une courte durée, peut être pour quiconque une épreuve génératrice d'anxiété. Pour une personne autiste, qui a besoin de sa routine, est angoissée par l'incertitude, et peut avoir des hypersensibilités sensorielles ou nerveuses, cela peut s'avérer particulièrement difficile.

L'arrestation

En raison de difficultés sensorielles et de communication, la détresse provoquée par une arrestation sera certainement plus importante pour des personnes autistes.

Les personnes autistes sont vulnérables, il faut donc faire des adaptations raisonnables.

À faire et à ne pas faire pendant l'arrestation

À faire

- ✓ **Limiter les contacts physiques au strict minimum**, en évitant si possible l'usage de menottes ou d'autres contraintes.
- ✓ Vérifier si la personne porte sur elle **une source d'informations sur ses besoins**, la lire et suivre les conseils donnés.
- ✓ Expliquer simplement et avec calme **où vous emmenez la personne et pourquoi vous l'arrêtez**. Dites-lui à quoi elle devra s'attendre en arrivant au lieu de détention.
- ✓ Appeler au préalable **le personnel de détention, pour les avertir** si la personne semble stressée. Demander si des arrangements peuvent être pris pour éviter qu'elle attende dans un lieu de réception trop fréquenté.
- ✓ **Prévenir le sergent de poste que le détenu est autiste**, et expliquer les soucis que cela peut entraîner.
- ✓ Informer la personne de ses droits **clairement et calmement**.

À ne pas faire

- ❌ **Se précipiter en procédant à une arrestation**, sauf si c'est la seule possibilité.
- ❌ **Élever la voix ou brusquer la personne**, sauf absolue nécessité.
- ❌ **Se servir des sirènes et des gyrophares**, si vous pouvez l'éviter.
- ❌ **Garder ou transporter une personne autiste non accompagnée** à l'arrière d'une camionnette de police. Elle pourrait devenir très angoissée et nécessiter une intervention immédiate ou des premiers secours.
- ❌ **Essayer d'empêcher la personne de se balancer ou de faire d'autres mouvements répétitifs** – ce sont des mécanismes pour se calmer, et elle ne les contrôle peut-être pas.
- ❌ **Enlever les objets « de réconfort »**, comme les bouts de ficelle ou autres petits objets, à moins que ce ne soit nécessaire. Cela pourrait augmenter son anxiété.

Bien agir avec une personne autiste en garde à vue

Il peut être difficile pour une personne autiste de reconnaître automatiquement et de protéger ses intérêts personnels. En détention policière, cela peut poser des problèmes.

Pour cette raison, l'Adulte Approprié a un rôle important à jouer à toutes les étapes de la procédure de garde à vue (voir page 28).

Certains autistes peuvent avoir des handicaps ou des troubles mentaux en plus de l'autisme. Parmi ceux-ci, on peut trouver la surdit , la paralysie c r brale, les difficult s d'apprentissage, l' pilepsie, le TDAH et la dyslexie.

Les probl mes de sant  mentale, notamment le stress, la d pression, les pens es suicidaires, tentatives de suicide et suicide, sont plus courants chez les autistes que chez les autres personnes. C'est pourquoi il est capital de reconnaître les suspects autistes et de les traiter comme des personnes vuln rables pendant leur d tention en garde   vue.

À faire et   ne pas faire en garde   vue

À faire

- ✔ Rester vigilant sur la possibilit  de se trouver face   un cas d'autisme non d clar .
- ✔ Garder la personne en d tention **dans un endroit qui soit le plus calme possible**, et essayer de la rassurer.
- ✔ R agir si la personne se montre **particuli rement sensible**   certaines mati res, comme celles des couvertures ou des v tements de police.
- ✔ S'assurer que les **mesures de s curit  adapt es soient** mises en place, pour minimiser les risques d'auto-mutilation et autres blessures.
- ✔ Garder en t te que les signes d'autisme peuvent varier en fonction des **niveaux d'anxi t  et de stress**.
- ✔ Laisser la personne conserver avec elle ses **objets de r confort**, s'il n'y a pas de risque qu'elle se blesse avec.
- ✔ Identifier et faire venir un **Adulte Appropri ** ad quat sans tarder.
- ✔ Pensez   demander l'**avis d'un professionnel de l'autisme** si vous ne pouvez pas faire venir un Adulte Appropri  comprenant les besoins et difficult s sp cifiques de la personne.
- ✔ **Assurez-vous que la personne comprenne** qu'elle est en garde   vue, pour tant de temps, et qu'elle peut s'attendre   telle ou telle chose.
- ✔ **Evitez d' tre trop pr cis sur les horaires** si ce n'est pas n cessaire. « Je reviens dans une minute » peut  tre interpr t  litt ralement et causer de l'anxi t , si vous ne revenez pas effectivement une minute apr s.
- ✔ Identifier et acc der   ses exigences alimentaires.

À ne pas faire

- ❌ ** tre trop nombreux** autour de la personne. Elle peut r pondre plus facilement en pr sence d'un nombre minimal de policiers et de membres du personnel.
- ❌ Faire **des bruits forts et soudains**. Si une personne autiste est gard e dans une cellule, le battement de la porte peut  tre tr s p nible pour elle, et les cris des autres prisonniers lui faire tr s peur.



Interroger des victimes, témoins ou suspects autistes

Interroger des victimes, témoins ou suspects autistes

Avant l'interrogatoire

Obtenir des informations générales sur la personne

En savoir davantage sur l'autisme de la personne peut aider à diminuer le stress et à améliorer la qualité des preuves que vous obtiendrez. Parlez-lui, ainsi qu'aux personnes qui l'accompagnent (famille ou travailleurs de santé) pour déterminer :

- ce qui la fait se sentir stressée et anxieuse
- quels peuvent être ses « intérêts spécifiques » ; pensez à la manière dont vous pourriez vous appuyer dessus pour établir une relation, ou à la manière de les éviter s'ils créent des distractions.
- si elle a des difficultés sensorielles ou des déclencheurs, et quelles techniques de retour au calme elle utilise, afin de ne pas les interrompre.
- la façon dont vous pouvez adapter l'environnement pour qu'il convienne mieux à ses besoins sensoriels.

Rappelez-vous : les gens qui connaissent la personne seront les mieux placés pour savoir comment la soutenir dans la communication avec vous. Il peut aussi être nécessaire de rechercher l'avis d'un psychologue ou d'un travailleur social spécialisés dans l'autisme.

Il est essentiel d'organiser plusieurs rencontres avant l'interrogatoire pour aider l'enquêteur à établir une relation, à mieux connaître les besoins en communication de la personne, et en définitive améliorer la qualité de l'interrogatoire.

Il est essentiel d'obtenir le soutien d'un « adulte approprié » (AA) pour un enfant ou un adolescent sur le spectre de l'autisme, afin d'aider à faire avancer l'opération pour les suspects (voir page 28).

Gérer le stress et l'anxiété en menant l'interrogatoire

Les autistes peuvent avoir beaucoup de mal à appréhender les changements dans leur routine, et seront souvent stressés si on dérange leurs habitudes (par exemple, en les emmenant à un poste de police).

Même les événements prévus, comme le jour de l'interrogatoire enregistré par vidéo, peuvent s'avérer très stressants.

Si une personne autiste est submergée par le stress, elle peut connaître un effondrement (voir page 7).

Présentez toujours les procédures à l'avance et suivez-les autant que possible. Si vous ne pouvez éviter des changements, signalez-les à la personne autant que possible.

Donnez toujours à la personne des renseignements suffisamment détaillés pour qu'elle sache ce qui va se passer, et ce à quoi elle doit s'attendre. Envoyez-lui un courrier personnalisé qui :

- est adaptée à ses besoins en communication
- expose clairement les procédures, expliquant combien de temps dureront les longs passages, et ce qui se passera
- utilise des images et un langage clairs et directs

Vous pouvez aussi prévoir un **emploi du temps visuel** pour ajouter à la compréhension et répondre aux attentes de la personne. Cela devrait inclure des images et montrer clairement l'ordre de déroulement des différentes étapes

À faire et à ne pas faire pendant l'interrogatoire

À faire

- ✓ Se renseigner sur les **besoins particuliers** de la personne, notamment ce qui crée pour elle un stress particulier et des problèmes sensoriels, auprès d'elle et de son entourage.
- ✓ Penser à **demander à un intermédiaire** d'aider à la communication (voir page 25).
- ✓ Préparez l'environnement de l'interrogatoire pour prendre en compte ses **besoins sensoriels**.
- ✓ Donnez des informations **au préalable**, sur des supports clairs et accessibles.

À ne pas faire

- ✗ Laisser la personne **dans le flou ou la confusion** sur les prochains événements et leur déroulement.
- ✗ Procéder à de **Brusques changements** dans la procédure.
- ✗ Partir du principe que vous **savez mieux** ce qu'il faut faire pour communiquer avec la personne.
- ✗ Faire des **suppositions** sur son niveau de compréhension.

Etude de cas n°2 : HAMPSHIRE POLICE

Un jeune homme avait été arrêté après avoir jeté des pierres sur les voitures, en haut d'un pont d'autoroute près de chez lui. Il ne pouvait quasiment pas communiquer verbalement, et quand on lui demandait pourquoi il avait fait cela, il répondait par un bruyant « hm hm ».

Nous avons appelé un avocat pour aider, et après un certain temps avec le jeune homme, il s'est avéré qu'il était extrêmement sensible au bruit, et celui de l'autoroute était incroyablement intense pour lui là où il habitait.

Sa réaction a été d'aller jeter des pierres sur « le bruit » pour essayer de le supprimer. Il n'avait pas conscience du danger pour les automobilistes.

Cela a aussi établi qu'il avait en fait répondu à nos questions à sa manière. Quand nous lui avons demandé pourquoi il avait fait ça, son « hm hum » constituait une réponse honnête à notre question.

Pendant l'interrogatoire

Aménager les problèmes sensoriels

Pour de nombreux autistes, il est difficile de traiter les informations sensorielles quotidiennes comme la vue, les sons, ou les odeurs.

Quand les personnes autistes ont du mal à supporter les informations sensorielles présentes dans l'environnement :

- elles peuvent devenir stressées, saturées ou anxieuses, et même ressentir une douleur physique
- leur anxiété peut les faire devenir agitées ou perturbées ; si l'anxiété augmente, elles peuvent même devenir violentes
- il peut leur être difficile de se concentrer, d'écouter les questions qu'on leur pose, ou de répondre correctement
- un effondrement peut survenir chez elles : elles deviennent complètement dépassées par la situation présente et perdent temporairement le contrôle de leur comportement

Ajustements conseillés :

Essayez d'interroger la personne dans un autre lieu, comme un endroit qui leur soit familier, ou une pièce adaptée à leurs besoins.

Pensez :

- à modifier l'éclairage, en utilisant par exemple une lampe plutôt qu'un tube fluorescent
- à supprimer toute distraction sonore, comme un ventilateur électrique

Vous devriez aussi autoriser la personne à tenir, ou à jouer avec, un objet fétiche, ou un jouet tactile (comme une balle anti-stress, de la pâte à malaxer ou un bout de ficelle), qui peuvent l'aider à se concentrer.

Ayez des approches de langage et de communication appropriées

Un enquêteur peut aider en :

- parlant calmement d'une voix naturelle
- conservant un langage aussi simple et clair que possible, en ne prononçant que les mots nécessaires
- évitant d'utiliser des figures de style, l'ironie ou le sarcasme
- essayant de ne pas exagérer les expressions du visage ni le ton de la voix (ce qui pourrait être mal interprété)
- se tenant au minimum de gestes pour réduire les distractions – mais, si nécessaire, en les accompagnant de déclarations sans ambiguïté pour clarifier leur sens

- commençant chaque question par le nom de la personne pour qu'elle sache qu'on s'adresse à elle
- disant à la personne quelles instructions ou questions pourraient suivre, par exemple : « John, je veux que vous me parliez de... »
- accordant plus de temps à la personne pour répondre, sans supposer que son silence signifie qu'elle ne va pas donner de réponse
- reformulant la question si aucune réponse ne vient
- incitant la personne à rassembler suffisamment d'informations pertinentes, car elles peuvent ne pas être capables d'informer l'enquêteur quand elles n'ont pas compris

N'oubliez pas que chaque personne sur le spectre est différente. On fait souvent référence à l'autisme comme à « un handicap invisible ». Ce n'est pas parce qu'une personne parle bien à l'oral qu'elle comprend aussi bien ce qu'on lui dit. Assurez-vous qu'une personne autiste soit toujours traitée comme une personne vulnérable, quelles que soient ses capacités apparentes.

Structurez l'interrogatoire et les questions de manière adaptée

Quel type de modèle interrogatoire utiliser ?

La **technique d'interrogatoire cognitif**, utilisée par la police lorsqu'il s'agit d'interroger des témoins oculaires et des victimes sur ce dont elles se souviennent de la scène de crime, a été prouvée comme étant inutile pour la plupart des personnes autistes.

Cette méthode vise à ce que la personne arrive à se rappeler de tout ce qui est arrivé, même si elle pense que c'est anodin. Cependant, quand on l'utilise avec des personnes autistes, il est possible que la série de consignes de « rétablissement dans le contexte » (par exemple, en demandant à la personne de se souvenir de détails du contexte qui entourait l'événement) soient une surcharge.

La meilleure pratique serait soit d'utiliser un interrogatoire simple et structuré, soit une technique à base de dessin, plutôt qu'un interrogatoire cognitif. Cela devrait être réalisé par des policiers, des personnels ou des intermédiaires formés à ces techniques, plutôt qu'un non-spécialiste. Il n'est peut-être pas possible de rassembler toutes les informations nécessaires en un seul interrogatoire. Faites en sorte que celui-ci soit le plus court possible. Il peut arriver qu'un autiste n'arrive à se concentrer que 10-15 minutes maximum.

Avant le début de l'interrogatoire, montrez à la personne la pièce où les parents, les soignants ou les adultes accompagnateurs attendront pendant l'interrogatoire, pour l'aider à gérer l'anxiété de séparation.

Commencer avec des questions type

De nombreux autistes parviennent mieux à communiquer quand il leur est possible de contrôler le rythme, la durée de l'interrogatoire et les pauses. Une aide visuelle claire, comme un sablier, peut y aider efficacement.

Avant de commencer l'interrogatoire officiel, demandez à la personne de vous parler d'un événement neutre (qui n'est pas en rapport avec le cas). Faire ceci permet :

- de vous aider à entrer en relation
- de vous aider à présenter les règles de communication
- de vous donner une possibilité de voir comment la personne réagit à différents types de questions.

Quelle sorte de questions employer ?

Les autistes peuvent se souvenir de très petits détails, et doivent se les rappeler dans l'ordre, plutôt que de passer directement à ce que vous estimez être les points clés. Cela signifie qu'il peut leur falloir plus de soutien et de patience pour les aider à se rappeler des détails pertinents.

Souvent, des questions « sans aide » ou indices (comme « dites-moi ce qui s'est passé ») sont inutiles, parce qu'elles exigent de la part de la personne autiste d'anticiper quelle sorte d'information vous demandez. Cela veut dire que vous recevrez peut-être des réponses qui seront sans rapport avec le fait en cause. Vous aurez beaucoup plus de chances d'obtenir des réponses utiles en posant des questions claires et explicites (comme « quand vous êtes arrivé(e) au magasin à 16 h hier, que vous a dit le commerçant ? »).

Si vous utilisez des questions qui demandent des réponses à choix fixe, comme des questions fermées (par oui/non), présentez toujours un troisième choix comme « je ne sais pas ». Il peut également être utile de

faire une liste de ces questions, en commençant par les choix les moins plausibles. Par exemple, si le délit est en rapport avec le père, un ensemble de questions fermées à proposer pourrait être :

- « Est-ce que cette personne est quelqu'un de l'école ? »
- « Cette personne est-elle votre frère/sœur ? »
- « Cette personne est-elle votre mère ? »
- « Cette personne est-elle votre père ? »

Servez-vous de preuves pertinentes qui ne sont pas contestables pour appuyer vos questions, par exemple : « L'homme qui a attrapé votre sac – était-il plus petit ou plus grand que moi quand je suis debout ? Ou est-ce que vous n'êtes pas sûr(e) ? »

Pour finir, il est vraiment important de ne pas utiliser de questions orientées. On ne peut pas influencer des personnes autistes (à moins qu'elles aient aussi une déficience intellectuelle) comme d'autres personnes non-autistes. Toutefois, elles peuvent être plus susceptibles d'être d'accord avec les suggestions de l'enquêteur, ou avec des affirmations fausses, et de ne pas en percevoir les conséquences.

Demander par exemple : « Y a-t-il dans votre ordinateur portable quelque chose en rapport avec des actes terroristes ? » peut amener à recueillir un accord, par le fait qu'un navigateur internet ou un éditeur de texte pourrait être employé pour planifier tout et n'importe quoi.

Aides visuelles

Les autistes comprennent souvent mieux l'information visuelle que les mots, celle-ci peut donc être utile pour :

- appuyer les questions par des aides ou des supports visuels
- demander à la personne de dessiner ou d'écrire ce qui s'est passé
- créer des fiches en rapport avec les éléments de l'événement en cause

Pour plus d'informations sur les interrogatoires avec des personnes autistes, le Portail de l'Avocat propose des kits d'outils sur l'autisme pour les avocats sur www.theadvocatesgateway.org/toolkits.

À faire et à ne pas faire au cours de l'interrogatoire

À faire

- ✓ Penser à utiliser des **dessins** et des **schémas**
- ✓ Proposer des pauses et temps libres fréquents, si nécessaire
- ✓ **Adapter** son langage à la personne
- ✓ Commencer ses phrases par le **nom de la personne** lorsque c'est à propos
- ✓ Être conscient(e) de ce que la personne comprend, ainsi que de ce qu'elle peut dire elle-même – ces capacités sont parfois **asymétriques**
- ✓ **Vérifiez fréquemment la compréhension** et reformulez les réponses.
- ✓ Abordez seulement **un point par question**, par exemple : « Le commerçant était-il au téléphone quand vous êtes entré(e) ? » et évitez des questions à empiement et en plusieurs parties, comme par exemple : « Le commerçant était-il au téléphone quand vous êtes entré(e), et a-t-il raccroché ? »
- ✓ **Employez les temps du passé pour des événements qui se sont déjà produits**, comme : « Pensez au moment où vous étiez dans le magasin. Avez-vous parlé à Simon ? »
- ✓ Posez des **questions directes et littérales** comme : « Saviez-vous à ce moment-là que Simon courait jusqu'à tard au soir ? » et évitez les questions où les affirmations contenant des insinuations, ou demandant des conclusions ou déductions comme : « Vous saviez qu'il était en retard mais vous êtes quand même allé(e) au magasin le matin ? »

À ne pas faire

- ✗ Essayer d'arrêter les **comportements répétitifs** – ils peuvent constituer un mécanisme de défense
- ✗ Leur enlever leurs objets de réconfort
- ✗ Interpréter à tort l'**écholalie (répéter ce que vous dites) ou le silence** comme de l'insolence ou un évitement pour répondre aux questions
- ✗ Avancer trop vite – il faut leur laisser **suffisamment de temps pour traiter** les questions et verbaliser une réponse
- ✗ Formuler les questions comme des affirmations, ou marquer les questions seulement **par l'intonation**, par exemple : « Vous êtes allé(e) au magasin ? »
- ✗ Utiliser des questions « étiquetées » comme « Vous êtes allé(e) au magasin, n'est-ce pas ? » ou des marqueurs d'encouragement comme « C'est ça »
- ✗ Poser des questions en conjuguant les verbes au présent, comme « Donc, maintenant, est-ce que vous êtes dans le magasin en train de parler à Simon ? »

Adultes appropriés (AA) et intermédiaires

Qu'est-ce qu'un Adulte Approprié ?

Il est obligatoire d'appeler un AA au poste de police pour agir en protection et apporter un soutien indépendant à un suspect vulnérable.

La nomination d'un AA devrait se faire sur la base de la vulnérabilité d'une personne, et non sur son intelligence supposée. Une personne autiste peut parler de manière claire et fluide, mais la communication verbale et non-verbale peut être très compliquée pour elle, surtout dans des situations stressantes et avec des étrangers.

Le rôle de l'AA est de soutenir, conseiller et assister le détenu pour s'assurer qu'il comprenne ce qui se passe au poste de police pendant l'interrogatoire et les étapes de l'enquête. L'AA facilite aussi la communication entre la police et le détenu, et s'assure que les droits du détenu soient respectés.

L'AA doit être présent quand l'agent de détention informe le détenu de ses droits et habilitations et pendant l'avertissement. Si l'un ou l'autre avaient déjà été effectués en son absence, ils doivent être répétés en sa présence. L'AA doit également assister aux interrogatoires, et peut intervenir s'il sent que la conversation a besoin d'être améliorée, pour conseiller une pause ou recommander que le détenu demande un avis juridique. Enfin, il devrait aussi être présent quand on demande au détenu de donner son accord ou de signer un document.

Qu'est-ce qu'un intermédiaire ?

Un intermédiaire est un expert impartial en communication, qui peut assister la police et la cour, pour obtenir des preuves de la part de témoins ou prévenus vulnérables, y compris des enfants ou adultes autistes.

Adultes appropriés (AA) et intermédiaires

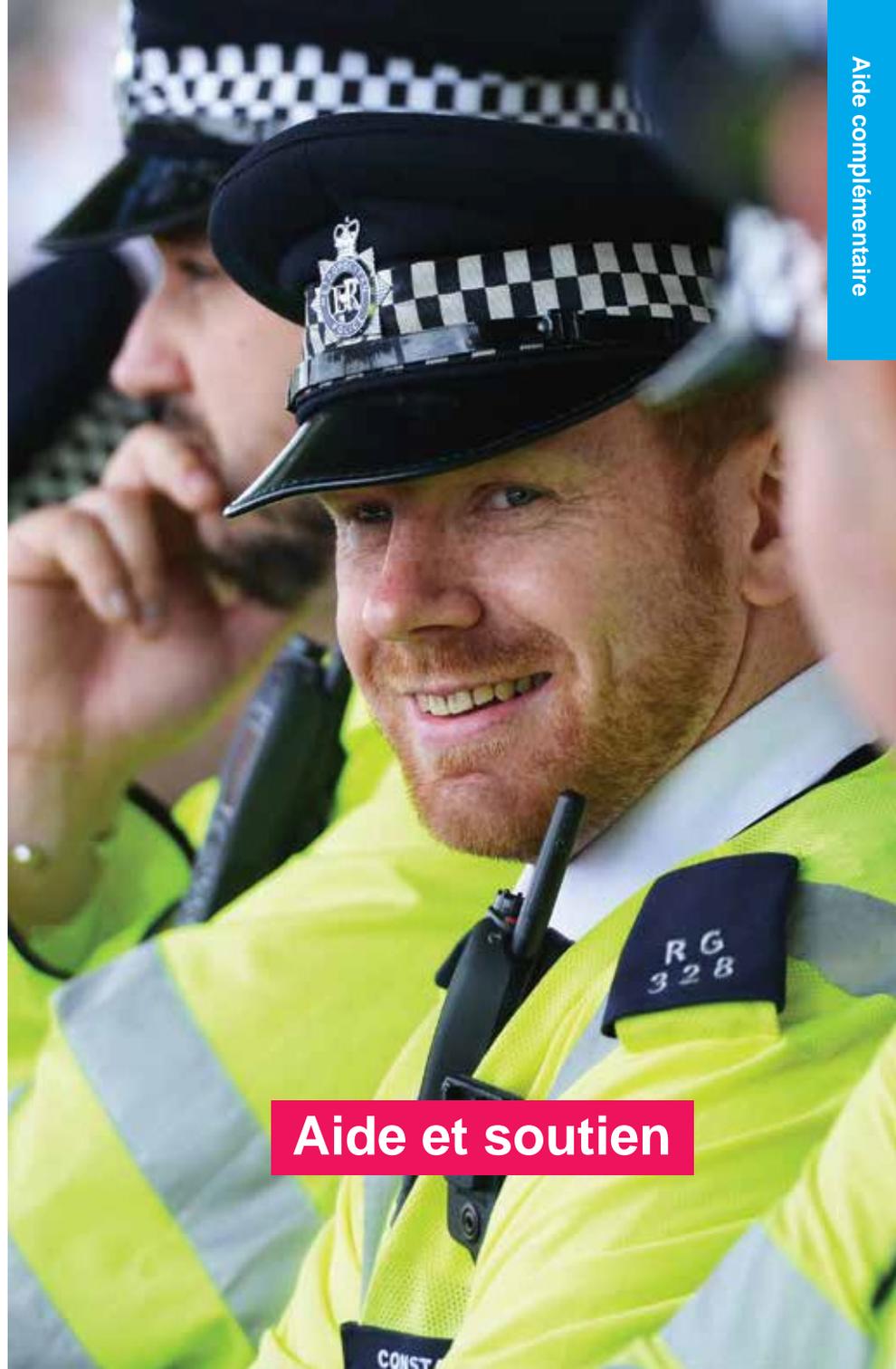
Le rôle d'un intermédiaire comprend une évaluation des besoins en communication de la personne, et l'apport de recommandations et de stratégies spécifiques à la personne, sur :

- i. la manière dont la police et la cour peuvent communiquer des informations et interroger de manière efficace et adaptée (avant et pendant l'interrogatoire).
- ii. la meilleure façon de communiquer en préparant la personne aux différentes étapes de la procédure de la justice pénale.
- iii. la façon de surveiller et de gérer l'anxiété liée au fait de devoir fournir des preuves, là où cela affecte la communication.
- iii. La manière d'utiliser adéquatement les aides ou les dispositifs pour soutenir la communication (« supports »).

Enfin, le rôle d'un intermédiaire est d'aider la personne à communiquer avec la police et vice versa, et d'assister la police et la cour, pour obtenir de meilleures preuves.

Un intermédiaire peut être nommé pour des témoins au cours des étapes de l'investigation ou de l'enquête préliminaire. Il peut être possible de bénéficier de l'assistance d'un intermédiaire pour l'interrogatoire d'un suspect, mais, si cela n'est pas possible, un intermédiaire peut être nommé au moment du procès, si l'affaire passe en jugement et que la cour en donne l'autorisation.

Pour des renseignements sur la démarche à effectuer pour obtenir un intermédiaire, consultez : www.intermediaries-for-justice.org



Aide et soutien

Aides et soutien supplémentaires

Toute personne autiste confrontée au système de la justice pénale est susceptible de ressentir des niveaux d'anxiété supérieurs à la normale. Il s'agira probablement d'une expérience stressante, à cause des circonstances qui l'ont amenée à être impliquée. Mais, en plus de cela, pour beaucoup, l'anxiété de voir leur routine modifiée, ou que ces circonstances soient examinées point par point, peut les faire déboucher sur des accès de frustration incontrôlables, ou bien aussi sur des silences inexplicables.

Les réactions montrées par les personnes autistes sont toutes différentes. Les professionnels engagés auprès d'eux dans le soin et le soutien, lors des contacts avec le Système Juridique Pénal, devraient être préparés et capables de les assister autant que possible.

L'autisme est un handicap invisible, mais, avec des connaissances et de la compréhension, nous pouvons soutenir les personnes concernées, pour aider à garantir qu'elle jouent leur plein rôle dans la société et qu'on leur accorde les droits et la protection dont elles ont besoin.

Société Nationale de l'Autisme

Vous trouverez de plus amples informations sur l'autisme, y compris les plus récentes informations sur le cadre législatif sur www.autism.org.uk/cjp ou en appelant notre Centre d'Information au **0845 070 4004**.

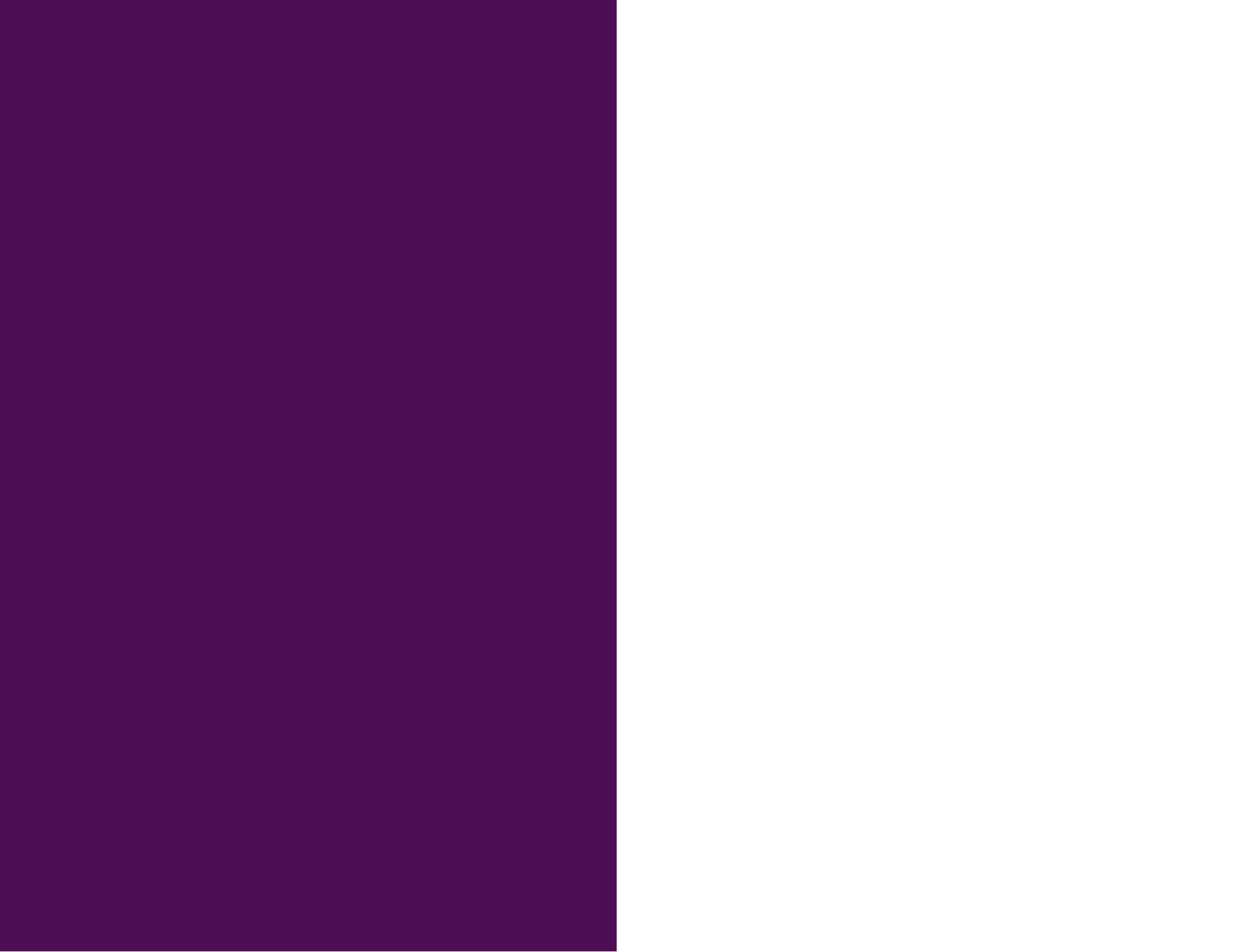
Association Nationale de l'Autisme dans la Police (NPAA)

L'Association Nationale de l'Autisme dans la Police a été fondée en 2015 pour soutenir les policiers, le personnel et les bénévoles britanniques, qui sont concernés par les troubles du spectre de l'autisme (y compris le syndrome d'Asperger) et autres conditions invisibles, comme la dyslexie, dyspraxie et le TDAH. La NPAA soutient ceux qui sont personnellement touchés par ces conditions, les parents ou membres de la famille, et ceux qui ont un intérêt professionnel. Ils entretiennent un réseau de défenseurs des forces de police, et administrent un forum internet privé, pour les membres de la police et les familles de la justice pénale.

La NPAA s'efforce également d'atteindre un niveau de service élevé et harmonisé pour les membres du public autistes qui entrent en contact avec la police, que ce soit comme victimes, témoins ou suspects. Elle promeut des formations pour les policiers de première ligne et les supérieurs hiérarchiques, et le partage des meilleures pratiques entre les différents corps.

La NPAA est administrée par une équipe de policiers et membres du personnel volontaires, appartenant aux corps déployés sur le territoire du Royaume-Uni. Elle reçoit des subventions de la part du Conseil National de Police, de l'Association des Handicapés de la Police et de la Société Autistique Nationale.

Pour plus d'informations, consultez le site à l'adresse : www.npaa.org.uk, et suivez-nous sur Twitter à l'adresse "Police Autism UK" (@npaa_uk).



Plus de 1% de la population est concerné par l'autisme. En tant qu'agent de police, il est plus que probable que vous rencontriez à un moment donné de votre carrière une personne qui soit sur le spectre autistique.

Ce guide vous apportera des éléments essentiels et des conseils pratiques pour travailler efficacement avec des enfants ou des adultes autistes, y compris en public, au moment de l'arrestation, de la garde à vue et de l'interrogatoire.

À propos de *The National Autistic Society*

Nous représentons la principale organisation caritative britannique pour l'autisme. Depuis nos débuts, il y a plus de 50 ans, nous avons été les premiers à proposer de nouvelles façons de soutenir les personnes et de comprendre l'autisme. Nous continuons à apprendre chaque jour des enfants et des adultes que nous soutenons dans nos écoles et nos services de soins.

Grâce à notre expérience et au soutien de nos membres, donateurs et bénévoles, nous fournissons des informations et des conseils qui changent la vie de millions de personnes autistes, de leurs familles et de leurs amis. Et nous aidons les professionnels, les politiciens et le public à mieux comprendre l'autisme afin que davantage de personnes autistes de tous âges puissent être comprises, soutenues et appréciées pour ce qu'elles sont.

Jusqu'à ce que tous comprennent.

TheNational
AutisticSociety

The National Autistic Society 393 City Road
London
EC1V 1NG

Switchboard: 020 7833 2299

Minicom: 0845 070 4003

Fax: 020 7833 9666

Email: nas@nas.org.uk

Website: www.autism.org.uk